

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Rédigée en conformité à la directive 91/155/EEC du 05 mars 1991

Date de création: Février 2008
Revise

page 1/5

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Désignation du produit : Batterie de démarrage au plomb Type: Touts types

Désignation complémentaire : Référence TECH POWER Toutes références

Type d`utilisation*:

Démarrage et alimentation de véhicules automobiles, poids lourds ou utilitaires a moteurs thermiques, alimentation d`installations semi-fixes.

*L`attention des utilisateurs sera en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu`un produit est utilisé a d`autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique du produit : ACCUMULATEUR AU PLOMB CHARGE LIQUIDE

Composants contribuant aux dangers :

Designation	%	N° CAS	Classification
Solution diluée d`acide sulfurique utilisée comme électrolyte	37,4	7664-93-9	8-Matière corrosive

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers pour l`homme:

- Contact avec les yeux : lésions brulures
- Contact avec la peau : lésions brulures
- Inhalation : irritations des bronches et du larynx
- Ingestion : brulures des muqueuses digestives

Effets sur l`environnement: Si le produit n`est pas neutralisé, effet dégradant potentiel sur la faune et la flore compte tenu de son caractère acide.

Risques spécifiques : non

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux :	Rinçage à la diphoterine puis a l'eau. A défaut : rinçage abondant pendant 15 minutes a l'eau.
Contact avec la peau :	Rinçage à la diphoterine puis a l'eau. A défaut: rinçage abondant pendant 15 minutes à l'eau. Retirer les vêtements souillés.
Inhalation :	Faire respirer de l'air frais.
Ingestion :	Ne pas faire vomir, faire boire de l'eau pour rincer la bouche. Consulter un médecin.
Conseil aux médecins :	Installation de rince-oeil et de douche de premier secours sur les lieux de travail.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :	- Extincteur à poudre CO₂. - Eventuellement l'eau.
Dangers spécifiques :	Formation possible de gaz dangereux.
Equipement de protection :	Utilisation d'appareils de secours résistant aux acides. Si fumées, utilisation d'appareils respiratoires autonomes.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Porter des bottes résistant aux acides, gants et lunettes de protection et vêtements anti-acide. Ne pas fumer.
Précautions pour la Protection de l'environnement :	Manipulation dans des zones de rétention. Neutralisation.
Méthode de nettoyage :	Neutralisation avec des agents alcalins (chaux, carbonate de sodium, soude puis dilution par rinçage à l'eau). Ne pas utiliser de matériau absorbant organique.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Manipuler par le dessous du bac sauf si présence de poignée.
Precautions:	Contient de l'acide sulfurique diluée. Se reporter a la fiche d'utilisation. Ne pas provoquer de court-circuit entre les 2 bornes.

Conseils d`utilisation : Manipuler avec précaution. Maintenir la batterie toujours en position debout. Ne pas soulever par les bornes.

Température de stockage :
Min.: - 10⁰C Max.: +28⁰C

Matières incompatibles : NC

Durée de conservation dans les conditions normales de stockage : 6 mois après livraison et 6 mois après recharge. Batteries ne devant pas être stockées avec une tension inférieure à 12V35.

8. CONTROLE DE L`EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle : NC

Equipement de protection Individuelle : Vêtements anti-acide, gants, lunettes.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

pH : fortement acide

Point/courbe d`ébullition ⁰C : +110⁰C

Point de fusion ⁰C : -60⁰C

Point d`éclair ⁰C : NC

Solubilité dans l`eau (kg/m³) : Très bonne solubilité

Tension de vapeur (kPa) : NC

Masse volumique (kg/m³) : 1280

Inflammabilité : NC

Auto-inflammabilité : NC

Viscosité (cSt) : NC

Point d`écoulement : NC

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Echauffement non négligeable lors de la dilution a l'eau. Pour diluer, toujours verser l'acide dans l'eau.
Conditions à éviter :	Absorbe l'humidité si au contact de l'air. Se concentre par évaporation d'eau.
Matières à éviter :	- Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène. - Réagit avec matières organiques.
Produits de décomposition dangereuse:	- anhydride sulfureux SO₂. - anhydride sulfurique SO₃.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Se rapporter à la fiche toxicologique INCDMP code 43.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité :	NC
Persistance/Dégradabilité :	NC
Bio-accumulation :	NC
Ecotoxicité :	Si le produit n'est pas neutralise, effet dégradant potentiel sur la faune et la flore compte tenu de son caractère acide.

13. ELIMINATION DU PRODUIT

Dechet des residus:	Neutralisation avec des agents alcalins (chaux, soude, carbonate de sodium). Eliminer selon les règlementations en vigueur. Les batteries doivent faire l'objet d'une collecte séparée en vue de leur recyclage.
Emballages souillés :	Neutralisation et rinçage des emballages souillés avant mise au rebut.

14. TRANSPORT

Code transport ONU n° 2794

	R.T.M.D.R. FRANCE	RID/ADR (EUROPE)	IMDG maritime	OACI aérien
Classe	NC	NC	8	8
Groupe, chiffres au page	NC	NC	Page code IMDG:8120	Page code IMDG:8120
Etiquette (s)	NC	NC	Corrosif	Corrosif
Code danger	NC	NC	NC	NC
Code matiere	NC	NC	NC	NC

NOTE: emballage

Quantité par colis :

Avion passager : 25kg/colis
Avion cargo : illimité

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Informations du symbole : - ne pas fumer

Santé: - se protéger les yeux

Propriétés physiques et chimiques :

Environnement : Ne pas rejeter sans neutralisation.

Phrases R : Provoque de graves brulures.

Phrases S : Conserver hors de la portée des enfants.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

16. AUTRES INFORMATIONS

NC

Nota: NC = Non concerné